



# BIDOR HIC 2018

**56ème édition**

Régate inscrite au Championnat de Baie de Seine

**SNPH**

*Les samedi 7 et dimanche 8 avril*

## **Avis de course**

### 1. Règles

La régata sera régie par les RCV FFV 2017 - 2020, les règlements FFV, les règles du Guide OSIRIS Habitable 2018 et les instructions de course disponibles à l'inscription.

### 2. Admissibilité et inscription

Course en équipage (2 personnes minimum) ouverte aux bateaux des classes L armés en côtier (< 6 milles) et aux bateaux des classes B, C, D, R, E armés en hauturier (> 6 milles)

Les inscriptions seront prises au SNPH le samedi 7 avril de 10 à 12h sur présentation des licences compétition ou licences temporaires et certificats d'aptitude à jour, de la carte d'identité OSIRIS Habitable et moyennant un droit d'inscription de 20€ par jour.

Gratuité portuaire de 7 jours pour les bateaux extérieurs et grutage à la potence avec tarif préférentiel sur réservation.

### 3. Programme

- Parcours : côtiers ou bananes ou association des deux en fonction des circonstances.
- Horaires
  - Samedi 7 avril : 1<sup>er</sup> signal d'avertissement à 14h30
  - Dimanche 8 avril : 1<sup>er</sup> signal d'avertissement à 10h30

### 4. Classement

Les bateaux sont répartis en deux flottes selon la jauge OSIRIS Habitable :

- Flotte 1 : classes B, C, D, R, E
- Flotte 3 : classe L

Les classements de chaque course sont établis en temps sur temps avec attribution de points suivant le système «à minima». Les classements généraux sont établis au cumul des points attribués à chaque bateau dans les courses validées. Toutes les courses comptent.

**Sport Nautique et Plaisance du Havre**

[www.snph.org](http://www.snph.org) – 02.35.21.01.41

Quai Eric Tabarly-76600 LE HAVRE